



PROLONGEMENT DE LA RUE MARCOUX

Début du chantier à venir

Saint-Basile-le-Grand, le 11 avril 2024 – La Ville de Saint-Basile-le-Grand souhaite informer ses citoyens que les travaux de prolongement de la rue Marcoux débiteront sous peu. Les travaux d'infrastructures se dérouleront donc dès le début du mois de mai prochain et auront une durée approximative de 9 semaines. Des étapes subséquentes se tiendront également en 2025 et 2026. L'échéancier pourrait être modifié selon la progression des travaux et les conditions météorologiques. Rappelons que les coûts liés aux infrastructures de ce projet, dont l'aqueduc, les égouts et le prolongement de la rue, seront assumés entièrement par le promoteur.

Détails du projet

Le projet de prolongement de la rue Marcoux se déroulera en 3 étapes. Pour l'été 2024, l'entrepreneur procédera à :

- Déboisement du terrain
Certains arbres se situant dans le périmètre dédié à la construction des maisons ou nuisant aux travaux d'infrastructures devront être abattus. La réglementation municipale sera appliquée afin d'optimiser le nombre d'arbres conservés. Également, le promoteur replantera le nombre d'arbres qui auront été abattus.
- Prolongement des conduites d'eau potable, d'égouts sanitaire et pluvial, ainsi que la construction de deux bassins de rétention
- Fondations de la rue
- Travaux électriques
- Réfection des accès à la nouvelle rue, dont l'installation de bordures et le pavage de la voie de circulation (30 mètres de la rue Marcoux actuelle et 20 mètres de la rue Saint-Denis), pose de gazon et construction des entrées charretières

Par la suite, le promoteur et les autres propriétaires de terrains pourront procéder à la construction des résidences dès cet automne. Le projet prévoit la construction de 32 logements, sous la forme de résidences unifamiliales jumelées et de résidences bifamiliales (communément appelées « duplex »). Rappelons qu'afin de respecter le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et le Schéma d'aménagement de la MRCVR, une densité minimale de 21 logements à l'hectare est nécessaire.

En 2025 aura lieu l'installation des bordures de rue ainsi que le pavage de celle-ci. L'année suivante, en 2026, aura lieu la deuxième couche de pavage de la rue et l'installation du réseau d'éclairage. Ces travaux sont effectués après la construction des habitations, afin de s'assurer que ces nouvelles infrastructures ne soient pas endommagées pendant le chantier.



Accès, circulation et stationnement dans le secteur touché

La circulation automobile à proximité du chantier sera permise en tout temps, quoique parfois restreinte. Cependant, une hausse de la circulation, particulièrement de véhicules lourds, est à prévoir pendant la durée des travaux.

Il est possible que le stationnement sur les rues Marcoux et Saint-Denis soit impacté pendant les travaux. Si tel est le cas, de la signalisation sera installée sur place afin d'indiquer aux automobilistes les interdictions en vigueur.

La Ville sollicite la collaboration et la vigilance de tous lorsque vous circulerez dans la zone des travaux afin de vous assurer de respecter la signalisation en place, et ce, pour votre sécurité et celle des travailleurs. Il est à noter que l'ensemble des services d'urgence, de transport en commun et de transport scolaire ont été avisés de ces travaux.

Nouvelle méthode de communication citoyenne

Dans un souci environnemental et d'efficacité pendant les travaux, la Ville transmet dorénavant certaines communications aux résidents affectés par courriel via la plateforme *Espace citoyen*. Afin de recevoir ses avis pour les travaux se déroulant sur votre rue, inscrivez-vous dès maintenant en vous créant un compte ou en vous y connectant au espacecitoyen.villesblg.ca. Assurez-vous de mettre votre adresse sur les rues des travaux, afin de recevoir les alertes touchant ce secteur en particulier.

Restez informés sur le déroulement des travaux

Pour être au fait de toutes les informations entourant la réalisation de ce chantier, consultez régulièrement le villesblg.ca/travaux.

Source : Annabel Rousseau, conseillère en communication
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8111 | a.rousseau@villesblg.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca